

Candidature à la section sportive **FOOTBALL Garçons** Rentrée 2024



Collège Marguerite de Valois - 18, rue Marguerite d'Angoulême - 16000 Angoulême

☎ 05 45 97 45 17

✉ ce.0160884z@ac-poitiers.fr

1/ CALENDRIER DE RECRUTEMENT

Retour des fiches de candidature	➡	Vendredi 29 mars 2024 délai de rigueur
Tests de sélection des candidats	➡	Mercredi 10 avril 2024 de 13h00 à 17h00
Envoi des notifications d'admission	➡	Fin juin 2024
Inscription des admis au collège	➡	À partir du 3 juillet 2024 et jusqu'au 5 juillet 2024 (jusqu'au 11 juillet 2024 sur rendez-vous)

2/ LES ÉTUDES

Les élèves de la classe ont les mêmes horaires que ceux des autres classes pour l'ensemble des disciplines.

La langue vivante 1 est l'anglais, la langue vivante 2 l'espagnol ; l'aménagement de l'emploi du temps ne laisse pas suffisamment de créneaux horaires pour suivre l'option Langues et Cultures de l'Antiquité latin.

3/ LA PRATIQUE SPORTIVE

Le professeur d'éducation physique et sportive, responsable pédagogique de la section, assure la coordination des activités scolaires et sportives.

Chaque semaine, des créneaux horaires sont libérés pour être consacrés à l'entraînement au football, sous la responsabilité d'un éducateur sportif titulaire du Brevet d'Etat :

- **Lundi 15h30/17h30 et jeudi 15h30/17h30** pour les élèves de 6^e, 5^e, 4^e et 3^e.

- **Mercredi de 12h00 à 13h00** pour les élèves de 4^e et 3^e (coordination, motricité, futsal)

En 4^e, les élèves de la section suivront une formation sur l'arbitrage.

En 3^e, une formation éducateur est en projet.

Les séances d'entraînement se déroulent sur le terrain **synthétique de Lunesse** le lundi et jeudi, **et au gymnase du collège** pour le mercredi.

Les parents récupèrent leurs enfants au stade synthétique de Lunesse à 17h30 dernier délai (tous niveaux) et à 13h00 le mercredi (4^e et 3^e).

Par ailleurs, l'élève suit les heures d'éducation physique et sportive comme tout collégien.

Tout élève est libre de choisir le club de pratique de son choix mais cette affiliation fédérale est obligatoire.

4/ LA VIE SCOLAIRE

Le maintien en Section Sportive Scolaire Football est subordonné à un travail scolaire assidu et au respect du règlement intérieur de l'établissement.

Un comportement inadapté, violence verbale, violence physique ou manque de respect, sera sanctionné.

L'adhésion à l'UNSS du collège est vivement conseillée, tous les élèves de la section doivent participer au cross UNSS départemental (en équipe ou en qualité de jeune organisateur).

5/ LES DÉBOUCHÉS APRÈS LA SECTION SPORTIVE

Les élèves de la section sportive sont orientés en fin de la classe de 3^e selon les procédures ordinaires et en fonction de leurs résultats scolaires, vers un lycée général ou un lycée professionnel.

Après la classe de 3^e, ils ont la possibilité d'aller, si les niveaux, scolaires et footballistiques, le permettent :

- au Lycée Marguerite de Valois à Angoulême, en section sportive ;
- au Lycée de la Venise Verte à Niort, en section sportive ;
- éventuellement vers un autre établissement : Talence, Rennes, etc., sous réserve d'avoir été remarqués par un club de haut niveau.

Mais aussi une ouverture sur le monde associatif :

- Sensibilisation à la formation d'arbitre ou à la formation d'éducateur jeune,
- À plus long terme, sensibilisation à une préparation au Brevet d'Etat d'Educateur Sportif (en vue d'encadrer des jeunes ou entraîner une équipe).

6/ LA SELECTION SPORTIVE

Le calendrier de sélection

Les dates et heures sont indiquées page 1 du dossier (Rappel : 10/04/2024)

Les épreuves sportives se dérouleront au terrain **synthétique de Lunesse** (rue Paul Mairat - Angoulême) de 13h00 à 17h00 (le plan sera fourni au dos de la convocation qui vous sera envoyée en temps utile).

Les épreuves sportives

- Tests techniques (jongleries, pied droit, pied gauche, tête, alterné...)
- Observation en jeu réduit

Les membres du jury

Le jury est composé du professeur coordonnateur du collège et des responsables techniques de la section sportive.

7/ L'ADMISSION

Le recrutement se fait prioritairement en classe de 6^e puis en fonction des places disponibles en 5^e, 4^e, et 3^e.
Il faut résider en Charente.

Un niveau scolaire solide et homogène est attendu pour l'admission en section sportive football.

Le niveau scolaire ainsi que le comportement général seront appréciés par la commission de recrutement au travers du livret scolaire de CM1 et CM2 ou des bulletins trimestriels des deux années précédentes.

Les élèves doivent avoir une licence valide l'année où ils candidatent.

8/ L'INTEGRATION AU COLLÈGE

La commission de recrutement est composée du chef d'établissement ou de son représentant, d'un membre de l'équipe pédagogique, du professeur coordonnateur de la section, d'un responsable de la section extérieur à l'établissement et d'un représentant des parents d'élèves élu au conseil d'administration.

En juin, elle valide l'intégration de l'élève en section sportive pour la rentrée suivante.

La décision définitive est validée par M. Le Directeur Académique.



FICHE de CANDIDATURE à la section sportive FOOTBALL Garçons Rentrée 2024

PHOTO
RÉCENTE
DU CANDIDAT



NOM du candidat :

Prénom :

Date de naissance :

6^e 5^e 4^e 3^e (Cochez la case qui concernera le candidat en septembre 2024)

Ce feuillet (pages 3 et 4), complété et signé, est à retourner à l'adresse suivante :

Collège Marguerite de Valois – 18 rue Marguerite d'Angoulême – 16000 ANGOULEME



pour le **Vendredi 29 mars 2024**, délai de rigueur, accompagné de :

- Une photographie récente (à coller sur cette fiche en haut à droite)
- La copie de la licence de Football
- Pour les entrées en 6^e : les copies des bilans évaluation CM2 des deux premiers trimestres et bilans de CM1
- Pour les entrées en 5^e, 4^e et 3^e : les copies des bulletins trimestriels (1^{er} et 2^e trimestres ou 1^{er} semestre de l'année en cours et les 3 trimestres de l'année antérieure)

1/ CANDIDAT :

SCOLARITÉ ACTUELLE :	
ETABLISSEMENT	
CLASSE	
NOM DU CLUB / VILLE	
N° DE LICENCE	
POSTE EN JEU	
LATÉRALISATION	<input type="checkbox"/> DROITIER <input type="checkbox"/> GAUCHER
DATE :	
SIGNATURE DU CANDIDAT :	

2/ RESPONSABLE LÉGAL DU CANDIDAT :

NOM	
PRÉNOM	
ADRESSE	
TÉLÉPHONE	
MAIL	
<p>« Je demande l'inscription de mon enfant au recrutement de la section sportive football du Collège Marguerite de Valois. Je certifie souscrire une assurance couvrant tous les risques liés à la pratique du football. »</p>	
DATE :	
SIGNATURE DU RESPONSABLE LÉGAL :	

3/ LES AVIS :

NOM – PRÉNOM DU CANDIDAT :

AVIS DE L'ENTRAINEUR

Niveau technique, intelligence de jeu, motivation, état d'esprit, investissement

NOM / PRÉNOM :

SIGNATURE :

AVIS DE L'ENSEIGNANT(E) DE L'ANNÉE EN COURS (CM2)

OU

DE L'ENSEIGNANT(E) D'EPS (Collège)

Niveau scolaire, travail, autonomie, comportement général, respect d'autrui, adaptabilité

NOM / PRÉNOM :

SIGNATURE :